

***RÉSEAU
DES
MÉDIÉVISTES
BELGES
DE LANGUE
FRANÇAISE***

Bulletin

fascicules 8-9

2003

Cultiver la mémoire au Moyen Âge.

Compte rendu de la journée d'étude tenue
à l'Université catholique de Louvain le vendredi 25 octobre 2002

La huitième journée d'étude du Réseau des Médiévistes belges de Langue française est consacrée au problème de la memoria. Autour de cette notion régulièrement traitée ces dernières années, notamment lors de deux colloques tout récents (l'un à l'université d'Anvers¹, l'autre à l'École française de Rome²), le comité du Réseau a rassemblé un théologien, deux historiens et trois spécialistes littéraires. Ceux-ci ont convoqué des textes de langues (latin, moyen français, moyen néerlandais) et de typologies variées (textes narratifs et hagiographiques, dévotionnels, mystiques, théologiques, didactiques et allégoriques, ou encore généalogiques et administratifs).

En miroir à ces travaux, les organisateurs ont souhaité donner la parole à un collègue historien contemporain, afin de confronter les conceptions de la mémoire en cours chez les vingtiémistes – et en particulier les historiens du temps présent – à celles pratiquées ou décelées dans leurs sources par les médiévistes.

Plus de trente médiévistes belges, luxembourgeois et français ont pris part aux travaux.

Communications

Quatre orateurs prennent la parole durant la matinée animée par Jacques PYCKE, professeur d'histoire du Moyen Âge à l'UCL et archiviste de la cathédrale de Tournai.

Le professeur Franck WILLAERT, médio-néerlandiciste (Université d'Anvers), introduit la journée par un exposé des significations de la mémoire dans les textes dévotionnels, hagiographiques et mystiques, inspiré en partie des thèses stimulantes de Mary Carruthers dans son livre *The Book of memory*³ et articulé autour de trois cas d'espèce, sous le titre *La corbeille de Béatrice. Littérature et mémoire au Moyen Âge*.

Le premier des trois dossiers présentés est celui de la cistercienne Béatrice de Nazareth, née vers 1200, reçue novice à Florival et décédée en 1268. Dans la biographie qui en a été transmise, il est dit que dès l'âge de 5 ans elle récitait déjà les Psaumes. On souligne que la mémoire lui servait d'incitation à la vertu, et qu'elle avait conçu diverses techniques pour la développer, entre autres par des images qu'elle portait sur elle. Elle est l'auteur d'un texte mystique qui

¹ Colloque, baptisé Memoria, tenu à Anvers du 7 au 9 mars 2002, dans le cadre d'un projet de recherche collective de même nom dirigé par Fr. Willaert.

² La mémoire des origines dans les institutions médiévales (Rome, 6-8 juin 2002) ; cette manifestation était le colloque de clôture d'une recherche collective entamée en 1999.

³ Paru récemment en traduction française : *Le Livre de la Mémoire. Une étude de la mémoire dans la culture médiévale*, trad. D. MEUR, Paris, Éditions Macula, 2002.

porte la marque des dispositifs mnémotechniques en usage : division des matières et composition ordonnée jouent ici un rôle central.

Le deuxième cas est celui des Sœurs de Jéricho à Bruxelles, au milieu du XIV^e siècle. On conserve divers sermons en moyen néerlandais prêchés dans leur couvent, et qui semblent avoir été notés de mémoire par les nonnes, pour leur propre usage.

Enfin, dans les Noces spirituelles de Jan van Ruusbroec, texte fort long et complexe, des articulations résumant et annonçant le contenu sont disposées à intervalles réguliers, qui devaient permettre un bon découpage de la matière en vue de sa mémorisation.

En conclusion, l'orateur a insisté sur les techniques très développées de mémorisation, qui font usage entre autres de la méthode architecturale, consistant à faire défiler en imagination des lieux connus en y rattachant des contenus à mémoriser.

David GUILARDIAN, archiviste du CPAS de Bruxelles et collaborateur scientifique à l'ULB, prononce ensuite une communication sur Les documents nécrologiques du chapitre Sainte-Gudule de Bruxelles : les grands chanoines et leurs obituaires :

« La commémoration des défunts par des messes particulières dites "anniversaires" ou "obituaires" apparaît dans nos régions aux XII^e-XIII^e s. Le but premier n'est pas tant d'assurer la mémoire du défunt, mais d'abrégier son séjour au Purgatoire. Les documents nécrologiques, longtemps méconnus, bénéficient ces dernières années d'un intérêt sans cesse croissant. Leur typologie a été étudiée principalement par dom Nicolas Huyghebaert et Jean-Loup Lemaître, qui ont précisé ce qu'il fallait comprendre sous les appellations "nécrologe" et "obituaire".

Au chapitre Sainte-Gudule de Bruxelles, qui détenait les droits paroissiaux, la commémoration des défunts prenait surtout deux formes : soit la fondation d'une messe anniversaire ou obituaire, célébrée donc chaque année (en théorie) le jour du trépas; soit la fondation d'une messe quotidienne dans le cadre d'une chapellenie. Celle-ci nécessite d'assurer la subsistance du chapelain attaché et est donc réservée à une élite, devant disposer d'un montant minimum à cet effet. Les dernières chapellenies se fondent à la fin du XV^e s. ; au total il y en eut une cinquantaine, parfois trois pour un seul autel. Par contre, vers 1506, environ 1180 anniversaires étaient célébrés. Nos recherches se sont concentrées sur les anniversaires.

À Sainte-Gudule comme ailleurs, la commémoration des défunts suscita une abondante documentation, partiellement conservée dans les archives du chapitre (testaments, comptes, registres de sépultures...). Pas moins de 18 obituaires ont été conservés, destinés soit aux grands chanoines (9), aux chapelains (5) ou à des clercs particuliers (4). Des datations ont été proposées pour ces différents registres, sur base notamment de notes du chanoine Pl. Lefèvre. Quelques remarques générales peuvent être faites quant à ces documents (récrits, isolés, en latin...). Selon Pl. Lefèvre, le chapitre n'aurait commencé à rédiger ses obituaires qu'à partir du XV^e s., ce qui semble fort tardif compte tenu de la quantité d'anniversaires déjà fondés alors. Les fondations d'obits et de chapellenies démarrent au plus tard dans la seconde moitié du XIII^e s., et, comme l'avait déjà remarqué Ph. Godding (lors de son édition des chartes

du chapitre d'avant 1300), la plupart des actes échevinaux des archives du chapitre s'y rapportent.

Diverses raisons nous ont conduit à éditer dans un premier temps l'obituaire de 1506, le plus ancien obituaire complet destiné aux "grands" chanoines⁴. Il convient d'insister sur le caractère évolutif de ces documents, ce qui ne permet pas d'y retrouver "tous les anniversaires célébrés à Sainte-Gudule avant 1506", mais un "cliché" des anniversaires célébrés vers 1506. Ce cliché devrait néanmoins être représentatif, les grandes réductions d'anniversaires n'ayant eu lieu à Sainte-Gudule qu'au XVII^e s.

Une première approche de ce document, après avoir tenté d'identifier et de dater le plus grand nombre possible de notices, propose quelques éléments de réponse aux questions suivantes : Qui est commémoré à Sainte-Gudule ? Quels rapports existent entre les sommes affectées à ces commémorations ? Quels en sont les débiteurs ? Qui en bénéficie ? » (résumé communiqué par l'auteur)

Michel MARGUE, historien, professeur au Centre universitaire de Luxembourg (Cludem-Cunlux), nous entretient de Mémoire et commémoration : la memoria des princes lotharingiens entre moines et laïcs (X^e-XIII^e siècle) :

« La memoria des empereurs et rois du Moyen Âge central a fait l'objet de nombreuses recherches au cours des dernières années ; celle des princes territoriaux laïques reste, pour la période envisagée, moins étudiée, en particulier pour l'espace lotharingien. Abordée dans le cadre d'une recherche portant sur les modes de représentation du pouvoir comtal et ducal en Lotharingie (X^e-XII^e siècle), l'étude de la mémoire princière ne permet actuellement que d'ouvrir quelques pistes, à partir de quelques exemples concrets choisis dans un corpus de sources encore trop limité.

Chartes, chroniques, généalogies, épitaphes, vies de saints et chansons de geste font apparaître plusieurs types de mémoire : mémoire biologique ou orale, c'est-à-dire le souvenir sans fondement écrit ; mémoire structurée ou reconstruite, sous forme de généalogie ; mémoire liturgique, la commémoration en faveur du bienfaiteur ou fondateur, et enfin la mémoire mythique à la recherche des origines.

Concernant la première, un précieux témoignage de la chronique de la fondation de l'abbaye de Brauweiler nous apprend que, vers la fin du XI^e siècle, la mémoire familiale à l'intérieur d'une lignée comtale ne s'étendait guère au-delà d'un siècle. D'autres exemples cités au cours de l'exposé confirment ce constat : la mémoire biologique ne dépassait en général pas le troisième degré de parenté. L'auteur de la *Fundatio monasterii Brunwilarensis* avance deux causes pour expliquer son incapacité à établir une généalogie digne de ce nom : l'éloignement dans le temps et la négligence des ancêtres.

Pour établir une *genealogia*, une mémoire reconstruite, et par conséquent remonter dans le temps au-delà des grands-parents ou des bisaïeux, l'effacement du souvenir ne pouvait être vaincu que par le recours à l'écrit. À cet effet, mais aussi pour des raisons évidentes de prestige, les premières généalogies princières datant des X^e et XI^e siècles se greffent toutes sur des généalogies des Carolingiens (comtes de Flandre, ancêtres des "Luxembourg",

⁴ *L'obituaire des grands chanoines du chapitre Sainte-Gudule de Bruxelles (1506)*, éd. D. GUILARDIAN, Bruxelles, Commission royale d'Histoire, 2002 (Coll. gr. in-8°).

comtes de Namur). Le sang carolingien qu'il fallait parfois atteindre par les femmes, permettait de légitimer la détention d'une fonction (Namur) ou l'accès au rang impérial (Luxembourg). Il ne s'agit pas encore, à cette époque, de structurer la descendance autour de la transmission de père en fils aîné d'un patrimoine, c'est-à-dire, d'une généalogie lignagère au sens stricte du terme, ordonnée d'après le principe de la succession héréditaire. En Lotharingie, ce stade de la généalogie n'est atteint qu'au XII^e siècle (Mousson/Bar et Hainaut), voire au XIII^e (Brabant).

En dépit de leurs formes très diverses – récits, listes, tableaux puis arbres généalogiques – toutes ces généalogies des X^e-XIII^e siècles remontent à un ancêtre fondateur, historique ou mythique, en général dans le but d'illustrer la transmission d'une vertu, la sainteté ou la noblesse, d'une fonction ou d'un patrimoine. En ce sens, les constructions généalogiques lient de manière intense pouvoir et mémoire, politique et histoire. La reprise de généalogies antérieures par un auteur désireux de les prolonger jusqu'à son seigneur pose d'ailleurs le problème délicat et souvent non résolu de la filiation de ces documents "vivants".

La mémoire liturgique qui est au centre des relations entre le monde des moines et celui des laïcs, entre la vie et la mort étroitement liées, est mieux étudiée. Contrairement aux généalogies, elle n'est pas seulement tournée vers le passé, mais constitue surtout une mémoire du futur, pour le salut de l'âme après la mort. À côté des mentions dans les "livres de vie", nécrologes et obituaires, donation ad sepulturam, inscriptions dans le cartulaire et sous forme d'épithaphe, permettent de saisir tout un ensemble "mémoriel" qu'il faut étudier en bloc. Cette memoria prise en considération dans la prière des moines et moniales est tout aussi limitée en profondeur historique que la mémoire biologique. La sépulture, substrat matériel de ce type de mémoire, moins étudiée jusqu'ici, marque le souvenir des ancêtres à partir du XII^e siècle, à travers les éléments héraldiques entourant le gisant. Comme pour les inscriptions de groupes dans les "livres de vie" carolingiens, plus que le souvenir des ancêtres et d'hypothétiques "quartiers de noblesse" qu'on ne trouvera qu'à une époque largement postérieure, c'est la qualité des liens parentaux et politiques, les alliances "horizontales" qui servent ici à illustrer la noblesse du défunt.

Enfin, pour la dernière catégorie de mémoires, la mémoire qui plonge ses racines dans le mythe (renvois à l'Antiquité grecque, à l'Ancien Testament ou à des êtres de légende), on a pu montrer qu'elle ne sert pas à pallier les déficiences de la mémoire biologique ou historique comme on l'a souvent prétendu. Bien au contraire, la superposition des sources permet de constater que mémoire mythique et mémoire historique se complètent. L'exemple de témoignages présentant les ancêtres de Godefroid de Bouillon (généalogie des comtes de Namur et de Bouillon, Vie de sainte Ide, mais aussi la Chanson d'Antioche), et celui des généalogies fictives et historiques de l'empereur Charles IV pour le bas Moyen Âge, montre que les deux types de mémoire viennent se compléter en présentant chacun sa part de vérité.

De fait, pour l'homme médiéval, la mémoire ne constitue qu'un cadre, dans lequel viennent se loger le souvenir et l'oubli, la sélection mémorielle et sa reconstruction permanente. C'est un cadre à contenu variable et vivant, évolutif et adaptable aux exigences du présent, impératifs religieux et politiques. Il n'y a pas une mémoire noble, mais des mémoires multiples : les unes viennent nourrir les autres. » (résumé communiqué par l'auteur)

Dans son exposé intitulé *La memoria* chez Joachim de Flore, Jean DEVRIENDT, théologien (ERMR-Université Marc Bloch-Strasbourg 2), s'attache à montrer que la théologie de Joachim de Flore est beaucoup plus complexe qu'on ne l'a dit et qu'elle ne peut se réduire à un ensemble de prophéties. La mémoire en particulier y joue un rôle primordial, et cela à deux titres :

« Joachim de Flore est un écrivain monastique confronté à la pensée de la scolastique naissante. Il ne veut garder en mémoire, en tant que source, qu'un nombre restreint de documents. La mémoire, exercée par la lectio quand nous nous souvenons (*memoramus*) des textes, permet la vie et la compréhension spirituelles. Donc, sans *memoria* comme capacité intellectuelle, pas de vie mystique. Or Joachim de Flore élabore une histoire du monde où il insiste sur les événements à venir. L'histoire ainsi obtenue peut s'apparenter au premier abord à l'inventaire plus ou moins obvié des variations d'une image à travers les différents livres de l'Ancien et du Nouveau Testament : une mémoire volontairement sélective.

Plus profondément, que reste-t-il de la *memoria* quand futur et passé se mêlent ? La mémoire dans la théologie des états du monde chez Joachim de Flore est autant mémoire du futur que mémoire du passé, que mémoire du présent : elle est une présentation laudative de l'éternité, requise par l'exigence d'un mystère divin transcendant les catégories temporelles. Elle est une liturgie parfaite, accomplie. Elle est une mise au jour de la permanence divine. Elle a valeur d'outil herméneutique, car elle permet au dévoilement de Dieu d'être reçu. L'exégèse biblique dépasse alors la souvenance de la geste passée : l'herméneutique de Joachim de Flore amène une mémoire du futur. En quel sens dans ce cas doit-on entendre mémoire : souvenir ou anamnèse ? Le monde est présenté par l'abbé calabrais dans une volonté contemplative où faire mémoire n'a plus grand chose à voir avec une collection de souvenirs. » (résumé communiqué par l'auteur)

Discussion du matin

Monique MAILLARD-LUYPAERT, professeur d'histoire de l'Église au Séminaire épiscopal de Tournai et chercheur associé aux FUSL, demande à J. DEVRIENDT si le système trinitocentrique a suscité une iconographie. Il répond que c'est bien le cas et qu'une étude est en cours, dans le cadre de l'École française de Rome. Il a en particulier étudié, dans un travail encore inédit, le *Liber figurarum* en 23 planches de Joachim. Celui-ci a notamment repris d'un informateur juif le schéma de trois cercles en intersection où s'inscrivent les lettres « i e v e » dont les diverses combinaisons renvoient au Père (i e), au Fils (e u) et à l'Esprit (v e) ; une autre forme, en triangle tronqué, est empruntée à saint Augustin.

Céline VANDEUREN-DAVID, doctorante en histoire à l'UCL, interroge D. GUILARDIAN sur les monnaies dans lesquelles sont exprimés les montants des notices des obituaires : s'agit-il de monnaies de compte ou de monnaies réelles ? Celui-ci répond que les deux systèmes coexistent dans les sources, où il est parfois question de conversions de monnaies. Dans la discussion qui s'engage et à laquelle prend part également J. PYCKE, il est expliqué qu'un montant de base a

existé dans le courant du XIV^e siècle mais qu'il fut adapté par la suite en fonction des dévaluations. Par contre, les sommes mentionnées sont difficilement utilisables pour l'étude des patrimoines des donateurs, car – et c'est là un phénomène qui ne se limite pas au seul chapitre Sainte-Gudule de la fin du Moyen Âge – seule une partie de la donation obituaire était convertie en rente et réellement affectée aux messes anniversaires.

Baudouin VAN DEN ABEELE, historien, chercheur qualifié du FNRS à l'UCL, demande à M. MARGUE si une différence dans le genre littéraire de référence ne rendrait pas compte de la coexistence de deux mémoires de type distinct, l'une historique et l'autre légendaire, de la généalogie de Godefroid de Bouillon. N'a-t-on pas affaire à un jeu entre deux « codes de reconnaissance » ? J. DEVRIENDT abonde dans ce sens, en évoquant Pierre Lombard et les mariages consanguins dont la répression rendait nécessaire la mémoire généalogique. M. MARGUE distingue les schémas théoriques de parenté et les sources littéraires. Il est certain que dans le cas évoqué les éléments généalogiques et mythologiques sont présents dans le même texte. Fr. WILLAERT demande si des voix se sont insurgées à l'époque contre ce recours légendaire au chevalier au Cygne. M. MARGUE répond que cela n'a pas été le cas, comme cela ne le fut pas non plus dans le cas des ducs de Gueldre. Les deux généalogies étaient présentées côte à côte. Arnaud KNAEPEN, historien, aspirant du FNRS à l'ULB, appuie cette idée de la non-distinction entre les catégories mythologiques (les ancêtres troyens) et « historiques » ; Gil BARTHOLEYNS, historien, également aspirant du FNRS à l'ULB, estime lui aussi que la question ne se posait pas dans nos termes d'aujourd'hui.

À propos des traductions de la généalogie dans la pierre, Alain MARCHANDISSE, historien, chercheur qualifié du FNRS à l'ULg, demande à Michel MARGUE si les Luxembourg ont eu la volonté, ou non, d'établir une nécropole unique pour leur dynastie. Il existe en effet différents sites funéraires tels que Clairefontaine et Prague, notamment. M. MARGUE répond que chaque lignage successif des Luxembourg eut son lieu de sépulture propre et que la fin du Moyen Âge a vu s'opérer un retour à la première de ces nécropoles (Luxembourg), un retour tangible lorsque Charles IV y fait enterrer son père Jean l'Aveugle malgré le désir de celui-ci d'être inhumé à Clairefontaine. L'exception est celle d'Henri VII, qui trouva sa dernière demeure à Pise.

Benoît BEYER DE RYKE, doctorant à l'ULB, interroge J. DEVRIENDT sur la différence du rapport à la mémoire chez Joachim de Flore, pour qui elle est une condition requise de la mystique, d'une part, et maître Eckhart et les mystiques rhénans, qui nient cette mémoire, d'autre part. J. DEVRIENDT y ajoute Gilbert de la Porée/Poreta, souhaitant comparer ces trois théologiens suspects d'hérésie mais cités ultérieurement comme autorités. Gilbert de la Porée s'inscrit dans une lignée platonicienne encore trop peu étudiée ; avec Alain de Lille, il initie un renouveau de la théologie négative. Il nie l'apport de tout ce qui n'est pas révélé. Maître Eckhart, lui, est un maître du détachement ontologique, prônant une union mystique avec Dieu dans laquelle la mémoire n'est pas nécessaire. Il a besoin d'être et non de mémoire. Il réalise une théologie de l'être et non du savoir. La connaissance et la mémoire sont une route non efficace pour atteindre le but. Il s'agit d'être par grâce ce que Dieu est par nature, et d'oublier la mémoire.

Les travaux sont interrompus pour le repas de midi.

Communications

Les travaux reprennent sous la conduite de Colette STORMS, professeur de littérature française du Moyen Âge à l'UCL.

Le premier exposé est celui de Wivine TAMETTO, licenciée en langue et littérature romanes de l'UCL, sous le titre *Bien pert son tens qui Dieu oblie. Importance et exploitation de la mémoire dans la Première Vie des Pères* :

« La Vie des Pères ou Vie des anciens Pères est un recueil versifié comprenant 74 contes pieux datant de la première moitié du XIII^e siècle. Ce que l'on nomme aujourd'hui la Première Vie des Pères correspond à l'ensemble des 42 premiers contes qui sont l'œuvre d'un même auteur.

Le recueil de la Vie des Pères se présente sous la forme d'histoires édifiantes autour d'un moment-clé : la conversion du personnage. Ce moment est primordial parce que c'est alors que le personnage fait appel à sa mémoire. En fait, il y a un parallélisme explicite entre le pécheur du conte et le public de pécheurs à qui le narrateur s'adresse. En effet, le personnage qui se convertit est accompagné d'une instance édifiante (un moine, un confesseur, un ermite ou encore la Vierge Marie) ; cette instance édifiante lui tient un discours exhortatif par lequel il est invité à se remémorer. De même, le narrateur exhorte son public à se convertir, en écoutant le conte et en conservant en mémoire tout ce qui peut aider à mener une existence vertueuse.

Les personnages de la Vie des Pères (et les lecteurs et auditeurs du recueil !) doivent impérativement conserver diverses choses en mémoire pour parvenir au salut. Lors de leur conversion, ils commencent par se remémorer leurs erreurs passées et acceptent de se confesser. Or, même au-delà de la confession, ils doivent conserver en mémoire leurs péchés afin de ne plus les réitérer dans l'avenir. Ils réservent surtout une place de choix dans leur mémoire aux épisodes bibliques relatifs à la Vierge Marie et à son fils Jésus, mais se réfèrent également à quelques exemples antérieurs de saintes figures bibliques (ex : Marie-Madeleine). Enfin, ils fixent très régulièrement leurs pensées sur leur mort et aussi sur les supplices éternels de l'enfer.

Pour lutter contre le diable (opposé à la mémoire parce qu'elle est l'instrument du salut !), le personnage dispose de plusieurs moyens efficaces qui vont favoriser le rappel de tout ce qu'il convient de retenir : d'une part, les moyens auditifs et, d'autre part, les moyens visuels. Ces deux catégories identifiées correspondent aux deux canaux naturels (la vue et l'ouïe) qui conduisent les

pieux qui se calquent sur l'exemplum. La structure du récit se répétant d'un conte à l'autre, une fois que le lecteur ou l'auditeur a intériorisé le schéma narratif, il éprouve moins de difficultés à mémoriser les historiettes. Les thèmes abordés par l'auteur sont également très répétitifs : le Christ mort sur la croix pour nous sauver, la semence qu'il faut jeter dans un sol fertile, etc. Et nous trouvons dans les contes une reprise dite lyrique, qui sert à renforcer et à persuader. Elle consiste en une répétition d'un ou de plusieurs mots de telle sorte qu'il(s) frappe(nt) l'auditeur.

En conclusion, la mémoire intervient de manière récurrente à l'intérieur même des récits : les personnages y ont systématiquement recours lors du moment de conversion. De plus, divers procédés littéraires favorisent au mieux l'ancrage des informations présentées à la mémoire du lecteur ou de l'auditeur des contes. Ainsi, pour l'homme médiéval, il en va de même que pour les personnages de la Vie des Pères dont il doit s'inspirer : sa mémoire est l'instrument indispensable de son salut. » (résumé communiqué par l'auteur)

La parole est ensuite donnée à Peter DE WILDE, Docteur en philologie romane et collaborateur à l'Université d'Anvers, pour une communication traitant d'Allégorie et mémoire dans le Pèlerinage de Vie humaine de Guillaume de Digulleville (ca 1295-après 1358).

Guillaume de Digulleville, moine cistercien à Chaalis, a rédigé vers 1330 un long poème allégorique en 13 000 vers, le Pèlerinage de la vie humaine. Il y décrit comment, après la lecture du Roman de la Rose, il a eu une vision, qui l'a mené en pèlerinage vers Jérusalem, en compagnie de dame Mémoire et au travers de diverses péripéties et rencontres. Dans ce texte très riche, l'auteur élabore une narration farcie de situations d'apprentissage : des images fortes y sont disposées pour une mémorisation plus facile, et des personnages en séries numériques y servent le même but (comme les sept vieilles, qui représentent autant de vices, et qui ont chacune des attributs qu'elles expliquent au pèlerin). De la sorte, le Pèlerinage de la vie humaine recourt aux mêmes procédés que la mémorisation par loca et par imagines agentes.

Discussion

En ouvrant la discussion, C. STORMS relève l'émergence de fils conducteurs entre les trois communications de W. Tamietto, P. De Wilde et Fr. Willaert. La mémoire apparaît bel et bien comme un devoir moral, source de salut,

Diguleville d'écrire son Pèlerinage. P. DE WILDE répond que ce texte n'est pas une réponse explicite au Roman de la Rose, mais que selon lui toute lecture est permise, du moins si elle se fonde sur le texte. C. STORMS lui demande ensuite ce qu'il en est des deux versions du Pèlerinage, que certains auteurs voudraient voir destinées à des publics différents, l'un laïque, l'autre monastique. La différence, répond P. De WILDE, ne porte pas sur le public visé mais sur le canal de communication, l'audition dans un cas (comme l'attesterait la structure initiale en quatre journées de lecture), la lecture privée dans l'autre. Enfin, B. BEYER DE RYKE demande si le curé de Cucugnan, qui, dans les Lettres de mon moulin (1866) d'Alphonse Daudet, se convertit suite à un voyage dans l'au-delà, représente une sorte d'aboutissement de cette longue tradition. J. DE VRIENDT surenchérit en signalant qu'on trouve actuellement dans le courant New Age des relations de ce type avec l'au-delà, débouchant sur une conversion. Pour sa part, P. DE WILDE rappelle que la critique littéraire des années 1980 a cru voir l'écho d'une near-death experience dans les Visions de Tondal. Brigitte D'HAINAUT, historienne de l'art, chargée de cours à l'ULB, tente un rapprochement formel avec la technique de la grisaille qui peut être utilisée pour signifier un niveau de réalité différent (par exemple les vices dans les fresques de Giotto à la chapelle des Scrovegni de Padoue). P. DE WILDE évoque quant à lui l'iconographie d'une église en Suisse, évoquée par M. Camille, dont les scènes bibliques en grisaille étaient destinées à être « lues » par le prédicateur, comme pour soutenir sa mémoire, et non par les fidèles.

Fr. WILLAERT demande à W. Tamietto si les vers présentant la rime oïr / joïr auxquels elle a fait allusion dans les Vies des Pères marquent vraiment un message à mémoriser. Elle répond affirmativement : il s'agit dans chaque occurrence de bien oïr pour en tirer une jouissance pour l'avenir. À la question de la place de ces vers dans le texte, elle répond qu'il s'agit soit de l'introduction, soit de la conclusion, mais jamais du corps du texte : ils sont en d'autres termes toujours énoncés par le narrateur. Fr. WILLAERT convient que ces éléments confirment l'interprétation de l'oratrice.

Un regard extérieur : la mémoire pour l'historien contemporainiste

Axel TIXHON, chargé de cours d'histoire contemporaine aux FUNDP, est l'auteur d'une thèse sur la statistique criminelle belge du XIX^e siècle et de travaux relatifs à la mémoire de la première guerre mondiale autour notamment des massacres de Dinant. Il tente pour les participants à la journée d'étude de broser

survivre à la « culture de guerre » et à la « brutalisation » (G. Mosse) que la banalisation de celle-ci avait rendues possible.

Fr. WILLAERT demande à l'orateur si le concept de « culture de guerre » élaboré par une équipe française est applicable à la Belgique et en quoi il est préférable à d'autres notions telles que le patriotisme. A. Tixhon admet parfaitement que ce concept convienne surtout aux nations nationalistes et moins à la Belgique. L'enthousiasme de la population belge de '14 doit peut-être s'expliquer par d'autres facteurs, tels que le sentiment d'injustice ressenti face à la violation de la neutralité ou la certitude d'un appui militaire du côté franco-britannique et russe. D'autre part, le concept de culture de guerre répond en partie à un effet de mode, le « tout culturel » remplaçant le « tout aux mentalités » d'il y a quelques années.

Les travaux s'achèvent par une discussion informelle autour d'une tasse de café.

* * *

Si la mémoire, dans le cadre de la culture de guerre, semble surtout thérapeutique et reconstructive (monuments aux morts, flamme du soldat inconnu) – et il en va sans doute de même d'autres pans de la mémoire au XX^e siècle dans ses rapports avec l'histoire⁵ –, ceux des aspects de la memoria évoqués par les médiévistes durant cette journée s'inscrivent dans deux autres logiques apparemment bien distinctes.

Dans un contexte spirituel, la memoria ne renvoie-t-elle pas à une préoccupation curieusement individualiste ? Il s'agit avant tout d'assurer le salut de son âme, d'échapper aux tourments éternels. C'est bien le sens de la corbeille rassemblée par Béatrice et du bouquet porté entre ses seins (Fr. Willaert), de la gerbe de paille de Joachim rassemblée pour son travail intellectuel et la vie mystique qui en découle (J. De Vriendt) ou encore des interpellations de Guillaume de Digulleville (P. De Wilde) et de l'auteur des premières Vies des Pères (W. Tamietto). C'est aussi, en partie, le sens des obits (D. Guillardian). La vie spirituelle ne paraît-elle pas sous ce regard particulièrement dominée par une tension entre le passé (mémoire des péchés et des modèles) et l'au-delà, par rapport à une piété de la Contre-Réforme peut-être plus prospective car plus orientée vers l'action ? La vie spirituelle du second Moyen Âge ne serait-elle rien d'autre qu'une lutte entre l'oubli et le souvenir de ce que le croyant sait depuis le début puisqu'il s'agit du Révélé ?

Loin d'épuiser un sujet par ailleurs à la mode, la présente journée d'étude a, plus modestement, souligné encore une fois l'intérêt de confronter approches, sources et traditions de recherche, tout en réunissant les médiévistes présents dans une convivialité propice aux échanges.

E. B. et J.-Fr. N.
(avec la coll. de B.v.d.A.)



Journée d'étude tenue
à la Bibliothèque Royale Albert I^{er} le 14 mai 2003

Michel PASTOUREAU

Directeur d'études à l'École Pratique des Hautes Études, IV^e section,
et à l'École des Hautes Études en Sciences Sociales (Paris)

De l'héraldique à la symbolique.

Un parcours méthodologique dans les sources médiévales

Texte transcrit par Benoît BEYER DE RYKE et Eric BOUSMAR⁶

Je vais me livrer devant vous à un exercice auquel je ne me suis jamais livré mais on m'a demandé de retracer mon parcours scientifique, l'intérêt n'étant pas moi-même mais les disciplines, les problèmes, les terrains documentaires que j'ai rencontrés, et de mettre en valeur un certain nombre de remarques ou de questions dont nous pourrions discuter ensuite. Évidemment, se raconter fait toujours plaisir mais le danger c'est d'être un petit peu impudique ou narcissique. Donc pardonnez-moi d'avance si je suis trop narcissique. Évidemment les questions méthodologiques ou historiographiques sont plus intéressantes que celles qui concernent ma propre personne.

Les premiers pas

Je suis de ces chercheurs dont la vocation est née au lycée. L'héraldique est chez moi une passion d'adolescent qui est née pendant un cours de dessin, quand j'avais 12 ou 13 ans, au lycée. Le professeur nous avait fait dessiner un vitrail armorié qui représentait un dauphin, je me souviens, et j'étais allé le trouver parce que cela m'avait beaucoup plu : je voulais en savoir plus sur les armoiries et j'avoue qu'il m'avait conseillé quelques lectures et c'est devenu un engouement comme on en a à l'adolescence. Un engouement grandissant, si bien que, quand j'ai dit que pour mes futures études supérieures je souhaitais m'intéresser à l'héraldique, on m'a conseillé d'une part de faire des études d'histoire, de l'autre de préparer le concours d'entrée à l'École des Chartes. Ce que j'ai fait. Et là, à ma grande surprise, à l'École des Chartes, au moment de choisir un sujet de thèse (pour moi naturellement il devait porter sur les armoiries, les armoiries

à l'héraldique. D'un côté, en France, la science ou la discipline passait pour un peu rétrograde voire réactionnaire, et de l'autre on jugeait qu'elle était quelque peu futile sur le plan savant. Je me souviens encore de la phrase de mon maître et ami Robert-Henri Bautier, qui pourtant m'aimait bien mais qui m'avait dit : « Pastoureau, vous allez faire rire de vous et faire rire de nous ». J'avais été quelque peu incité à choisir une voie différente, mais c'était quand même une passion, donc j'ai pu insister et j'ai compris que, pour que mes maîtres acceptent un sujet de thèse portant sur l'héraldique médiévale, je devais d'une part ne pas trop m'enfermer dans une héraldique technique mais au contraire présenter quelque chose de transversal, en prise sur l'histoire sociale et sur l'histoire culturelle, et de l'autre prendre comme source documentaire principale un document sérieux : le sceau. Et alors j'ai choisi un sujet de thèse qui portait sur les animaux parce que j'avais quelque curiosité aussi pour la zoologie et le monde animal, et j'ai opté pour l'étude du bestiaire héraldique médiéval, étant entendu que la source principale seraient les sceaux médiévaux. Du coup, le sujet paraissait beaucoup plus sérieux ; mes professeurs m'ont encouragé sur ce terrain, et je dois dire que j'avais rencontré à l'extérieur, jeune étudiant, des appuis que je n'attendais pas. L'histoire qu'on appelait autrefois des mentalités était à la mode ; Georges Duby d'un côté et Jacques Le Goff de l'autre, qui entretenaient quelques relations avec l'École des Chartes, m'avaient encouragé sur ce terrain de l'héraldique ce qui a eu finalement un certain poids dans le fait que ce sujet a été accepté.

J'ai pu conduire à son terme cette thèse de l'École des Chartes, que j'ai ensuite transformée en thèse de doctorat, et ce premier travail sur l'héraldique médiévale a eu plusieurs conséquences de longue durée. Cela m'a mis une étiquette, une casquette même pourrait-on dire, pour plusieurs décennies : celle d'héraldiste. Et puis cela a fait de moi un chercheur habitué à travailler à la fois sur les textes et sur les images, ce que nos collègues antiquisants ont l'habitude de faire, ce que nos amis modernistes font moins fréquemment, et chez les médiévistes la tendance est à la spécialisation de plus en plus grande et je dois dire que je suis de ceux qui le regrettent. En tout cas, toute ma vie j'ai travaillé et sur des textes et sur des images. Et je pense que l'on peut être à l'aise dans ces deux directions. En tout cas cette thèse, ce premier travail, a orienté toutes mes recherches futures, comme cela vient d'être dit, d'une part naturellement du côté de l'héraldique et des sciences-sœurs, la sigillographie par exemple ou l'emblématique au sens large, mais également (puisqu'il s'agissait de la faune héraldique médiévale) du côté de l'histoire des animaux, et (comme il s'agissait

des publications comme peuvent être mal traités des travaux portant sur les Cathares, l'alchimie, les Templiers. L'héraldique savante avait beaucoup de mal à se faire une place. Il y avait quelques chercheurs isolés qui, ici ou là, maintenaient le flambeau, notamment mon ami Hervé Pinoteau, mais institutionnellement l'héraldique en France avait peu pignon sur rue. Rapidement toutefois, et je dois dire que j'en ai profité, ce qui était un handicap au départ – travailler sur une discipline quelque peu réprouvée – a fini par devenir un avantage : « Ah oui, Michel Pastoureau qui travaille sur ces choses étranges que sont les armoiries... ». Je dois dire que ce handicap n'a pas duré très longtemps.

Mes premiers travaux au sortir de l'École des Chartes naturellement ont porté sur l'héraldique et sur la sigillographie. J'avais constaté que l'héraldique française souffrait d'un manque de publication des sources. Avec quelques amis, collègues, chercheurs spécialisés en héraldique, nous avons mis l'accent dans les années soixante-dix et quatre-vingt sur la publication de sources et en particulier, plus que sur les sources, sur les armoriaux, ces recueils d'armoiries qui, pour le Moyen Âge, nous sont parvenus en 300 ou 400 exemplaires à l'échelle de l'Europe occidentale – il est assez difficile d'isoler un armorial tant nous avons affaire à des chaînes, à des stemma compliqués, à des copies et des copies de copies – mais je crois qu'en deux générations, trois générations peut-être, à l'échelon européen, dans ce domaine, les quelques héraldistes compétents ont fait du bon travail, pour publier cette source remarquable qu'est l'armorial malgré toutes les difficultés qu'il présente. C'est un travail qui m'accompagne encore puisque, en ce moment, avec mon ami Michel Popoff nous travaillons à l'édition d'un armorial de la fin du XIV^e siècle, l'armorial de Bellenville conservé au cabinet des manuscrits de la Bibliothèque Nationale.

Et puis, pendant cette période déjà, à la fin de ma thèse de l'École des Chartes et dans les années qui ont suivi, j'ai été très attiré par l'héraldique littéraire et, de manière plus ou moins large, l'héraldique imaginaire : l'étude des armoiries attribuées à des héros de romans ou à des personnifications, à des figures bibliques ou mythologiques, à des personnages réels de l'Antiquité ou du haut Moyen Âge qui n'avaient jamais porté d'armoiries mais que le Moyen Âge, rétro-activement, a dotés d'armoiries. J'ai senti que, là, l'héraldiste qui s'intéressait à la signification des figures et des couleurs et au pourquoi du choix des figures et des couleurs, avec l'héraldique véritable n'avait pas beaucoup de prise, les documents étant un peu muets, alors que, avec l'héraldique littéraire ou imaginaire on pouvait assez facilement mettre en relation ce que l'on sait ou ce que l'on croit pour un personnage à une époque donnée et les figures et les

quelle est la place inouïe qu'occupe la légende arthurienne dans les sociétés médiévales. Je suis toujours étonné quand je vois mes collègues historiens des textes littéraires accorder à peu près la même importance aux chansons de geste et au roman courtois, au roman arthurien, dans leur enseignement et dans leur recherche, comme si c'étaient deux mondes qui s'équilibraient à peu près. Mais quand on pratique, non pas les textes littéraires, mais la réception des textes littéraires, c'est-à-dire la place qu'occupent ces légendes littéraires dans la vie sociale et culturelle, il y a un déséquilibre énorme. La légende arthurienne occupe presque toute la place. Il n'en va pas autant des légendes de Roland, de Charlemagne, de Guillaume d'Orange et des autres. Et cela, c'est l'héraldique qui m'a conduit à cette constatation.

Et puis, pendant cette période des années soixante-dix, j'ai lancé un terrain de recherche sur lequel je travaille encore, qui est celui de l'origine et de l'apparition des armoiries, de leur première diffusion dans l'Europe occidentale au XII^e siècle et dans les premières décennies du XIII^e. C'est un sujet tellement large que je n'ai toujours pas terminé l'ouvrage que je projetais à cette époque ; j'espère quand même avoir le temps de le mettre en forme.

Je me suis livré aussi de bonne heure à des travaux de synthèse. C'est assez rare chez les jeunes chercheurs mais je suis ainsi fait que j'ai un certain goût pour la synthèse. Léopold Genicot, dont je salue la mémoire ici, m'avait demandé d'écrire pour la Typologie des sources du Moyen Âge occidental le volume consacré aux armoiries, ce que j'ai fait – il est paru en 1976 – et cela m'a donné l'idée de mettre en forme un ouvrage un peu plus large et plus volumineux, le Traité d'héraldique qui est paru trois ans plus tard. Donc au lieu de commencer par des travaux d'analyse, j'ai commencé par des travaux de synthèse alors que, en général, il aurait fallu attendre quelques décennies avant de faire la synthèse de tout cela mais bon, ce Traité, c'était aussi un point de départ pour ouvrir un certain nombre de pistes aux études héraldiques.

Aujourd'hui, je n'ai pas quitté ces terrains, même si mes curiosités se sont diversifiées, mais la situation que j'ai rencontrée dans les années soixante et encore soixante-dix en France, situation dans les milieux universitaires et dans les métiers du patrimoine et de la conservation, s'est améliorée, si je puis dire. Cela n'est plus extravagant de consacrer un mémoire ou une thèse aux armoiries ou à des sujets voisins. Les progrès ont été indéniables du côté de la publication des sources, de la réflexion collective. On croit même qu'il y a un déséquilibre, en France en tout cas, entre l'héraldique médiévale et l'héraldique moderne. Une certaine catalyse s'est opérée autour de l'héraldique médiévale, j'ai dirigé un

généraliste. Je me sens, plus qu'un chercheur spécialisé dans tel ou tel domaine, un médiéviste généraliste ; souvent, surtout depuis une dizaine d'années, je regrette que nous soyons trop spécialisés. Je crois que cela finit par devenir un handicap pour la recherche et j'essaie de sensibiliser mes propres étudiants à différents terrains documentaires et à ne pas s'enfermer dans un seul de ces terrains, ce qui n'est pas toujours facile par les temps qui courent, j'y reviendrai tout à l'heure. L'École des Chartes m'a apporté beaucoup mais elle ne m'a pas tout apporté, si je puis dire. Et notamment, dans ces années soixante, elle avait découvert, à côté de l'érudition traditionnelle que l'on enseignait depuis les années 1820, l'histoire sociale, l'histoire économique mais pas encore l'histoire qu'on appelait « des mentalités ». Donc je suis allé chercher ailleurs, d'ailleurs encouragé par mes maîtres chartistes, un enseignement dans ce domaine et c'est comme cela que j'ai suivi les cours de Georges Duby, au Collège de France, et de Jacques Le Goff, à l'École des Hautes Études en Sciences Sociales. Je dois les remercier tous les deux de m'avoir généreusement encouragé et d'avoir toujours suivi mes travaux, notamment Jacques Le Goff.

Le Cabinet des Médailles

Au sortir de l'École des Chartes, j'ai pris la voie des métiers de la conservation et j'ai été, pendant presque 10 ans, conservateur au Cabinet des Médailles de la Bibliothèque Nationale, un endroit où il fait bon être, un endroit feutré, un peu retiré du monde, où j'étais chargé des collections médiévales non monétaires (donc les jetons, les médailles, les objets d'art médiévaux et les sceaux, le Cabinet des Médailles conservant la plus volumineuse collection de matrices de sceaux médiévaux qui soit au monde, peut-être 4 000 matrices de sceaux médiévaux, avec une bonne part de matrices fausses ou douteuses). C'est un domaine où j'ai pris plaisir à travailler. J'ai découvert la numismatique qui est une discipline que je connaissais peu. J'étais impressionné d'ailleurs par les moyens dont cette science historique bénéficie par rapport à toutes les autres sciences historiques, en raison de la valeur marchande des pièces de monnaie : il y a beaucoup d'argent dans le monde de la numismatique, qui vient du privé mais qui aide à financer des corpus, des catalogues, des revues, des congrès, des colloques, des travaux savants, dont bénéficie la numismatique scientifique. Quand on compare aux moyens dont dispose l'héraldique ou la sigillographie, l'écart est absolument vertigineux. J'envie nos collègues numismates qui peuvent s'appuyer sur des moyens très, très inhabituels au sein des sciences humaines et des sciences historiques. Cela fait partie de la recherche, il faut le savoir : selon

Puisque nous sommes aujourd'hui dans la Bibliothèque Royale, le moment est donc venu de se demander comment concilier communication des documents – qui ne peut pas être illimitée – et conservation nécessaire ? Il y a là une difficulté qui n'a fait que s'accroître, j'y reviendrai tout à l'heure.

Les sceaux

Pendant ces années également, j'ai beaucoup travaillé sur les sceaux médiévaux. J'avais de grands projets quand j'étais jeune chercheur et je dois dire que j'ai un peu échoué. En effet, je suis de ceux qui pensent que le sceau, malgré sa petite taille, est un des documents, peut-être le document le plus riche que le Moyen Âge nous a laissé, étant donné la quantité, la variété des informations qu'il livre, la précision de ces informations, le très grand nombre des sceaux conservés au point qu'on ne sait pas les chiffrer (entre 3 et 5 millions d'empreintes de sceaux différentes pour l'Europe occidentale et pour le Moyen Âge). Je suis désolé – je l'étais déjà dans les années soixante-dix – du contraste qu'il y a entre la richesse de ce document et le petit nombre de chercheurs qui s'y intéressent. Il y a là un déséquilibre qui est inquiétant et qui va presque croissant avec le temps. La situation de la conservation des sceaux en France est allée en déclinant pendant ces trois dernières décennies. Je dois dire que j'ai fait quelques efforts pour essayer de sensibiliser à la fois les institutions et les chercheurs ; je n'y suis pas vraiment parvenu.

Un des grands problèmes, notamment en France, vient du fait qu'il y a au moins autant de sceaux conservés dans les bibliothèques que dans les dépôts d'archives. Or, tout ce qui institutionnellement concerne les sceaux dépend des institutions d'archives, à la fois au niveau national et international. Dans les bibliothèques, il n'y a pas beaucoup de préoccupation pour ce document même s'il est conservé en très grand nombre : dans des chartriers, dans des recueils de chartes souvent reliés – et on écrase les sceaux en refermant les recueils de chartes –. C'est le cas à la Bibliothèque Nationale de France, au Cabinet des Manuscrits. L'administrateur général m'avait demandé, quand j'étais jeune conservateur, de faire un survol : avec François Avril nous avons dénombré les sceaux conservés à la Bibliothèque Nationale, au Cabinet des Manuscrits, les sceaux de cire, les sceaux empreintes. Nous étions arrivés à 120 000, c'est-à-dire quatre fois plus qu'aux Archives Nationales. Et 120 000 empreintes de sceaux dont personne ne s'occupait et dont personne ne continue à s'occuper, il y a là quelque chose qui est presque douloureux, parce que ces sceaux sont des documents en danger de mort. Quand on ressort le même document, le même

médiévaux mais à la British Library, malheureusement, on s'en est occupé au XIX^e siècle et aujourd'hui beaucoup moins. Il y a vraiment là un problème.

Du point de vue de la recherche et des méthodes de travail, il y a deux faits que je voudrais mettre en avant, sur lesquels on pourra peut-être discuter. Nos travaux sur les sceaux médiévaux, comme ceux de nos prédécesseurs, restent des travaux (à la fois pour les raisons que je viens d'énoncer et d'autres) portant sur les moulages, ce que mon amie Brigitte Rezak appelle une « sigillographie de moulages » et elle a raison. C'est plus facile de travailler sur des moulages mais cela n'exclut pas d'avoir recours aux originaux. C'est quelque chose que l'on ne fait pas, pour des raisons matérielles, mais aussi un peu par paresse quelquefois. On se contente des moulages et cela n'est pas toujours satisfaisant. Et puis, également un peu par paresse, nous avons tendance à dater les sceaux d'après les documents auxquels ils sont appendus. C'est bien, dans un premier temps, et le sceau, grâce aux chartes, grâce aux actes, est un document daté avec précision, ce qui lui donne un avantage sur tous les autres documents, je dirais, ou presque. Mais la date des actes, ce n'est pas la date de la matrice d'où est sortie l'empreinte de sceau et, dans certains cas, entre la date de la fabrication de la matrice métallique du sceau et la date de l'acte où est appendue l'empreinte il peut y avoir un certain nombre d'années, voire plusieurs décennies, pour les personnes physiques et plusieurs siècles pour les personnes morales. Dans les travaux français et étrangers, je crois que c'est quelque chose qu'il faudrait corriger : faire l'effort d'une datation critique de l'emploi d'une matrice de sceau, en étudiant toutes les empreintes parvenues jusqu'à nous sorties de cette matrice, pour mieux dater les sceaux. Ne pas se contenter de la date des actes, en général la date proposée par les répertoires et catalogues imprimés qui sont disponibles.

Le jeu d'échecs

Pendant mon séjour au Cabinet des Médailles, j'ai développé un goût pour un terrain particulier, mais trop particulier, l'histoire du jeu d'échecs. En effet, le Cabinet des Médailles possède des pièces qui sont parmi les plus belles pièces médiévales de jeu d'échecs conservés, dites du Jeu de Charlemagne (en fait elles datent de la fin du XI^e siècle seulement). Étant moi-même un joueur d'échecs enragé, j'ai un peu assouvi ma passion pour le jeu d'échecs en me transformant en historien du jeu d'échecs. Mais je dois dire que je n'ai pas beaucoup rencontré de collègues avec lesquels j'aurais pu échanger des informations, des problématiques, de la documentation, parce que c'est une spécialité extrêmement

avec plusieurs rois, des pièces du début du XII^e siècle. L'un de ces rois en ivoire est devenu presque le logo du British Museum ; ces pièces, célébrissimes, restent très mal étudiées et avec beaucoup d'erreurs quant à savoir où est la tour, où est le pion, où est le fou. Le spécialiste évidemment s'y reconnaît mais le grand public n'a pas droit à une information correcte dans ce domaine.

Une histoire de la symbolique

Après une décennie passée au Cabinet des Médailles, j'ai eu la chance d'être élu, jeune chercheur encore, professeur à l'École Pratique des Hautes Études (en France nous disons « directeur d'études » à l'École Pratique des Hautes Études) en 1982 et, quelques années plus tard, directeur d'études cumulant – je suis un affreux cumulant (sourire) – à la maison rivale, l'École des Hautes Études en Sciences Sociales. Ce sont deux maisons qui ne s'aiment pas beaucoup et je présente la particularité d'être enseignant dans les deux maisons : personnellement, je trouve qu'elles se complètent mais institutionnellement elles ne s'aiment pas.

Elles ont deux façons différentes d'envisager la recherche historique. D'un côté à l'École Pratique, où il y a la longue tradition de l'érudition et des documents : priorité à l'étude des documents (l'École a été créée au milieu du XIX^e siècle et on voulait donner un enseignement très différent de l'enseignement magistral qui se donnait à la Sorbonne, qui était très théorique, loin des documents, d'où ce mot « pratique » ; on a cherché à imiter ce qui se faisait dans les séminaires allemands à la même époque). À l'École des Hautes Études en Sciences Sociales, qui est une section de l'École Pratique qui a fait sécession au lendemain de la dernière guerre, on procède un peu différemment et la problématique a plutôt priorité sur la documentation. Je suis de ces chercheurs qui pensent que la recherche consiste en la rencontre d'une problématique et d'une documentation. Les deux sont absolument nécessaires et je trouve que ces deux maisons se complètent. Mais elles ne s'aiment pas.

Et, bien qu'on soit dans les années '80, dans les deux maisons où j'avais été élu prioritairement pour me consacrer à l'héraldique et aux disciplines voisines, le mot héraldique continuait de faire peur. En soi, c'est un document d'histoire (sourire amusé). À l'École Pratique des Hautes Études, où pourtant les sciences dites auxiliaires de l'histoire ont une longue tradition, on a cherché à donner une fois que j'ai été élu un intitulé à mon enseignement et on m'a conseillé

d'une part me consacrer à temps plein à mes recherches et d'autre part guider des travaux d'étudiants et de jeunes chercheurs. Cela fait plus de 20 ans, bientôt 25 ans, que je le fais avec beaucoup de plaisir.

Les animaux

Dans ces années '80, je me suis remis à travailler sur l'histoire des animaux et de la zoologie. Je continue de le faire et en 20 ou 25 ans, la situation a bien changé sur ce terrain. Jusque dans les années soixante-dix et même quatre-vingt, l'animal était un objet d'étude abandonné à la petite histoire. Les historiens de profession, et notamment les médiévistes, en parlaient peu. L'animal était comme au XIX^e siècle abandonné au recueil de *curiosa*, au recueil d'anecdotes ; la petite histoire en parlait beaucoup mais la grande Histoire pas beaucoup. J'exagère en disant jusqu'aux années '80, mais disons jusqu'aux années 1960. L'histoire économique s'en mêlait un petit peu parce que l'élevage, l'alimentation, avaient des conséquences sur l'industrie textile, sur les pratiques de nourriture, etc., mais cela restait un sujet avec lequel on ne pouvait pas faire carrière : travailler sur l'histoire des animaux.

Aujourd'hui, l'animal est un des objets de la grande histoire et même un des terrains où se rencontrent des spécialistes de disciplines assez variées et, me semble-t-il, un des domaines promis à un avenir extrêmement riche. Je crois qu'il faut se réjouir que, dans cette mutation, les médiévistes ont joué un rôle important, au premier rang desquels Robert Delort qui avait consacré sa grande thèse de doctorat au commerce des fourrures en Occident à la fin du Moyen Âge et qui, par les fourrures, s'était intéressé aux animaux à fourrure, puis aux animaux de manière générale, puis à l'éthologie, aux écosystèmes. Il a été en France, au fond, le pionnier de l'histoire scientifique portant sur le monde animal et, à sa suite, nous sommes plusieurs dans cette salle à s'être engouffrés dans cette voie. Les barrières, dans ces années '70/'80, étaient tombées ou en tout cas étaient moins fortes entre l'histoire et les sciences voisines : l'histoire et l'ethnologie, l'histoire et la linguistique, l'histoire et le folklore, l'histoire et la zoologie... Je collabore depuis assez longtemps avec le Museum d'Histoire naturelle à Paris, où un professeur de zoologie, François Popelin, anime un séminaire ouvert où nous nous rencontrons entre zoologues, naturalistes, historiens, linguistes, historiens de l'art, philologues, archéologues, et je dois dire que l'animal se prête particulièrement bien à cet échange transdisciplinaire. Donc là, vraiment, du point de vue historiographique, il y a eu dans un laps de temps assez court une mutation importante, entre les années soixante du vingtième

communauté des êtres vivants, un courant aristotélicien qui replace l'homme au sein du monde animal et qui, au sein du christianisme, est représenté par saint Paul, en tout cas par un passage très célèbre de saint Paul. À la fin de l'Épître aux Romains, Paul explique que Jésus est venu sauver toutes les créatures et ce « toutes les créatures » pose problème : cela concerne-t-il aussi le monde animal, les animaux ressuscitent-ils après la mort, vont-ils en enfer, vont-ils au paradis ? À la Sorbonne, au XIII^e siècle, on se pose ce type de question. Cela nous vaut des textes extrêmement nombreux, des images foisonnantes, des interrogations de toute nature mais aussi des pratiques, des rituels, des traditions orales.

Quand on est médiéviste, on ne peut pas ne pas rencontrer l'animal et donc, dans le prolongement de ma thèse de l'École des Chartes, naturellement je me suis intéressé à la fois à certains types de documents comme les bestiaires, spécialement les bestiaires latins enluminés, et puis à des travaux plus monographiques : j'ai consacré 25 ans de ma vie à travailler sur le cochon. Je suis devenu un historien du porc, à la fois parce que le porc est un objet d'histoire sur-documenté aussi bien pour l'époque médiévale que pour l'époque moderne (il y a toutes les questions liées à l'élevage, l'alimentation, l'histoire économique, l'histoire sociale, mais il y a aussi tout cet espèce d'attrait/rejet tabou sur le porc – c'est un sujet absolument magnifique).

Ce qui m'a intéressé au fond, je m'en suis aperçu plus tard, ce sont les animaux jugés les plus semblables à l'homme, au Moyen Âge : le porc et l'ours. Le porc, parce que l'on considère que, intérieurement, il est fait exactement comme l'homme, pour l'appareil digestif, pour les principaux organes, ce que dit déjà la médecine grecque, ce que confirme la médecine arabe, ce que confirme aujourd'hui encore la médecine la plus contemporaine : le porc est l'animal le plus semblable à l'homme, avant même le singe. Cela au Moyen Âge on le sait déjà. Et puis l'ours parce que, extérieurement, c'est l'animal qui ressemble le plus à l'homme : il se tient debout, il est capable de prendre des objets dans ses pattes antérieures, il s'accouple comme dit Pline *more hominum* – Pline a mal lu Aristote, mais enfin on le répète après lui –, il passe surtout pour un cousin, un ancêtre, un parrain, avec toutes sortes de croyances et de rituels qui viennent de très loin, qui viennent de la préhistoire.

Je me suis intéressé à ces deux animaux. Le cochon surtout sous l'angle des procès faits aux animaux, un dossier qui m'occupe depuis longtemps : c'est le type même du sujet abandonné pendant des générations et des générations d'historiens à la « petite histoire » alors que c'est un extraordinaire sujet d'anthropologie historique. Les animaux que l'on conduit au tribunal, que l'on

constaté en effet que dans certaines régions des pays germaniques et de Scandinavie au XII^e, au XIII^e et encore au XIV^e siècle un certain nombre de famille dont le nom était construit sur une racine évoquant l'idée de roi – Königsmarck, Königsberg, Kongslena en Suède etc. – avaient, dans leur écu, comme figure parlante un ours. Et quand j'étais étudiant, je ne comprenais pas pourquoi. Je l'avais noté mais je n'avais pas d'explication à proposer. Et c'est ensuite en lisant des travaux de préhistoriens que je me suis rendu compte que l'ours avait été le roi des animaux dans toute l'Europe du nord et même dans tout l'hémisphère nord du paléolithique jusqu'à des dates avancées que le médiéviste que je suis peut situer au tournant des XII^e-XIII^e siècles. C'est là où cette histoire se termine. Le Roman de Renart par exemple est, au fond, un point d'aboutissement : l'ours n'y est pas le roi des animaux – c'est le lion – mais il est parfois dans certaines branches le vice-roi. Quand le lion n'est pas là, c'est l'ours qui le remplace.

Je me suis intéressé de près à ces deux animaux, aussi à quelques autres, et ce qui m'a intéressé méthodologiquement, c'est de mettre en pratique justement la fréquentation de terrains documentaires très divers pour essayer de croiser des informations sans trahir aucun de ces terrains documentaires, chacun ayant sa spécificité. Et c'est ce que j'essaie d'enseigner à mes étudiants, même si ce n'est pas toujours facile : essayer de tirer des informations du lexique et des faits de langue, des textes quels qu'ils soient, et notamment une catégorie de textes que j'aime particulièrement : les grandes encyclopédies latines des XII^e et XIII^e siècles. Je trouve que ce sont des textes qui ont été longtemps négligés voire méprisés sous prétexte qu'elles recopiaient, en fait d'excerpta, des textes antérieurs. Oui, souvent cela recopie des textes antérieurs ; et alors ? Cela n'empêche pas que ce sont des documents qui ont une date, qui sont utilisés à telle date, et qui ont une influence sur d'autres documents ; donc l'historien doit s'en servir. Là encore, historiographiquement, la situation a bien changé. Dans les années soixante et soixante-dix, très rares étaient les historiens médiévistes qui allaient voir Barthélemy l'Anglais, Thomas de Cantimpré, Vincent de Beauvais. Cela semblait des documents bas de gamme. Aujourd'hui, nous sommes assez nombreux à les fréquenter et à en tirer des informations fructueuses. Pour l'étude des animaux médiévaux, la part zoologique y étant considérable, ce sont des documents qu'il faut fréquenter.

À côté des faits de lexique, à côté des encyclopédies, des bestiaires, des textes littéraires et narratifs bien sûr, j'aime bien aussi m'aventurer du côté de la toponymie et de l'anthroponymie qui ont beaucoup à nous dire sur cette symbolique médiévale sur laquelle je travaille, sur les rapports entre l'homme et

travaux mais ce ne sont pas les seuls animaux qui reçoivent des noms propres. Quand on fréquente les documents d'archives, on s'aperçoit que les cochons, les bovins, les ânes, parfois les ovins, ici ou là peuvent avoir des noms propres et, toujours sous l'angle de l'histoire culturelle, étudier ces noms propres c'est quelque chose de tout à fait passionnant. Cela concerne aussi les chiens et les faucons. J'ai publié un petit article à partir d'un document que j'avais trouvé dans des comptes de l'argenterie pour le règne du roi de France Charles VI. J'avais appris que Charles VI avait un lévrier qu'il appelait Lancelot et que la reine Isabeau de Bavière avait un lévrier qu'elle appelait Tristan, et qu'à la cour on s'amusait à faire combattre Tristan contre Lancelot dans les années 1390. Pour l'histoire littéraire, c'est un document très intéressant : Tristan contre Lancelot, c'étaient deux conceptions de la courtoisie et de la chevalerie assez différentes, incarnées ici par deux lévriers... Bref, ces terrains qui semblent anecdotiques ne le sont pas, débouchent toujours sur des problèmes soit d'histoire sociale soit d'histoire culturelle de grande portée.

Les images

Et puis les images naturellement m'ont attiré de bonne heure. Les images médiévales sont foisonnantes en matière d'iconographie animale. C'est un terrain sur lequel je me suis avancé dans un second temps, ayant d'abord pratiqué les textes et spécialement les textes latins. Mais à partir des années '80, je me suis davantage intéressé aux images, préparé naturellement par cette curiosité pour l'iconographie et par l'héraldique, qui est partiellement une science de l'image. Et avec d'autres historiens, nous nous sommes regroupés – notamment mon collègue et ami Jean-Claude Schmitt – au milieu des années '80 et avec quelques étudiants, pour essayer de réfléchir sur l'image médiévale comme document d'histoire pratiqué par des chercheurs qui ne sont pas historiens de l'art de formation mais qui ont une formation d'historien.

Et rapidement nous avons pris conscience que les sensibilités avec nos amis et collègues historiens de l'art n'étaient pas tout à fait les mêmes, et je dois avouer que, institutionnellement, j'ai eu quelques difficultés : travailler sur les images, quand on n'a pas l'étiquette historien de l'art, n'était pas évident dans les années 1989-90, en France en tout cas. Et la façon de faire parler les images n'était pas la même. L'histoire de l'art française dans ces années-là était séparée en deux groupes au fond : tous ceux qui travaillaient sur le style, les problèmes d'attribution, de datation, la biographie des artistes, les jeux d'influences, et puis ceux qui travaillaient sur la théorie de l'art, la philosophie de l'art (ce sont en

Méthodologiquement, j'étais fasciné par ce que faisaient les préhistoriens. Quand nous travaillons sur des images, que nous soyons historiens ou historiens de l'art, on a toujours tendance à plaquer sur les images ce que nous apprennent les textes. C'est parfois un moyen de s'en sortir. J'ai toujours été fasciné par la façon dont les préhistoriens ont des images – les peintures pariétales – mais n'ont pas de textes, donc sont obligés de tirer de leurs images des hypothèses, du sens, des pistes, en pratiquant une sorte d'analyse structurale interne, en comparant le centre et la périphérie, le haut et le bas, les emplacements dans la caverne, ce qui est rare, ce qui est fréquent, ce qui est construit en séquence, etc., et ils finissent par ouvrir un certain nombre de pistes fructueuses. J'ai toujours pensé que, dans un premier stade de l'analyse au moins, pour les historiens, ce peut être une méthode pour faire parler les images et notamment pour sortir d'un certain nombre d'impasses. Il y a des domaines où l'on tourne en rond pour l'interprétation des images : la sculpture romane en est un. Cela ne veut pas dire qu'il ne faut pas consulter les textes, bien sûr, mais dans un premier stade, méthodologiquement, je crois qu'on pourrait s'inspirer des méthodes de nos collègues préhistoriens et, dans un deuxième stade naturellement, faire des comparaisons avec d'autres documents et notamment avec des documents textuels.

C'est ce que j'ai essayé de faire, en travaillant spécialement sur l'enluminure, sur les miniatures présentes dans les manuscrits enluminés, non pas individuellement mais au sein d'un groupe qui associe heureusement l'École des Hautes Études en Sciences Sociales et l'École Pratique des Hautes Études. En utilisant un certain nombre d'amitiés dans les métiers de la conservation, nous avons pu à la fois constituer une banque d'images et un programme de réflexion et de recherches autour de l'image médiévale, ses codes et ses fonctions dans les sociétés médiévales. Mais cela pose beaucoup de problèmes. D'abord de problèmes matériels : d'accès au document original. Au fil des années, cela s'est révélé, non sans raisons, de plus en plus difficile pour le chercheur d'accéder aux originaux, quel que soit le support de l'image. Et également accéder à la reproduction du document original. La quête des images reste un parcours du combattant pour le jeune chercheur.

Alors qu'aujourd'hui nous disposons d'images numérisées, transmises à distance, de banques d'images, de florilèges d'images, on pourrait croire que la situation est plus facile qu'il y a 20 ou 30 ans : je n'en suis pas convaincu.

D'une part, comme tout florilège, les banques d'images ont beaucoup de vices, surtout auprès des plus jeunes, du fait qu'elles ont tendance à isoler des

l'étaient d'ailleurs pas, avant, sur microfilm. Quand on est historien de l'art médiéval et qu'on s'intéresse au problème de l'or, il est absolument impossible de travailler sur l'or à partir d'images sur écran. Quand on est codicologue, étudier les filigranes de papier sur écran c'est impossible ! L'archéologie du livre manuscrit sur écran, c'est absolument impossible... Je suis un peu inquiet pour un certain nombre de travaux codicologiques d'une manière générale, parce que plus on a d'images informatisées, de banques disponibles et éventuellement à distance, moins on communique de documents originaux, ce qui est légitime, mais il y a des recherches et des disciplines qui ne peuvent se faire qu'à partir des originaux, c'est le cas de la codicologie, ce n'est pas totalement celui de l'iconographie.

Et puis, au fil des années, j'ai vu se développer dans ce domaine du travail sur les images des obstacles de toute sorte. Des obstacles institutionnels, des obstacles financiers surtout : acheter des images devient quelque chose d'impossible pour un particulier, non seulement pour un étudiant, bien sûr, mais même pour un chercheur confirmé. Les iconothèques qui vendent des images pratiquent des prix inouïs parfois. Et puis maintenant, obstacle juridique, reproduire des images, même dans des publications savantes à diffusion très restreinte, devient presque impossible ; je suis très inquiet pour le futur et à l'heure d'un bilan, j'ai l'impression qu'il y a 20 ou 30 ans, quand j'ai commencé à travailler sur les images médiévales, c'était plus facile qu'aujourd'hui. Malgré tous les progrès des techniques – qui sont indéniables – les obstacles matériels, institutionnels, financiers et juridiques sont devenus tels que c'est un luxe inaccessible à la plupart des étudiants et à la plupart des chercheurs ou des équipes de recherche. C'est un de mes grands soucis pour les années et les décennies qui viennent.

Les couleurs

Enfin, je voudrais terminer en vous parlant de la couleur, qui a été depuis une vingtaine d'années un de mes grands terrains de recherche. C'est naturellement l'héraldique qui m'a conduit à la couleur mais c'est peut-être aussi quand j'étais adolescent une passion pour les problèmes de la couleur qui m'a sensibilisé aux armoiries. En tout cas, c'était quelque chose qui retenait peu l'attention des historiens et des historiens de l'art quand j'étais étudiant ou jeune chercheur. On pouvait même dire que la couleur était la grande absente de l'histoire de l'art. Même les historiens de la peinture arrivaient à écrire 500 pages sur l'œuvre d'un peintre sans jamais prononcer le mot couleur. Attiré par ce

d'origine et l'état actuel. Se pose le problème de savoir s'il faut restaurer, s'il faut restituer – restituer par la pensée au moins – ces couleurs d'origine. En outre, nous voyons ces couleurs – tapisseries, vitraux, peintures murales, manuscrits enluminés –, quand nous sommes à l'intérieur, dans des conditions qui n'ont rien à voir avec les conditions de lumière et d'éclairage qu'ont connues les sociétés médiévales, qui s'éclairaient à la lampe à huile, à la chandelle ou au cierge, à la bougie, jusqu'à l'apparition de la lumière électrique. L'écart est extraordinaire. Or tout le monde l'oublie. Quand nous visitons une exposition, un musée, quand nous travaillons en bibliothèque sur des manuscrits enluminés, nous nous éclairons à la lumière électrique. Cela change beaucoup les choses, notamment dans le domaine des couleurs. Les sources d'énergie lumineuse anciennes étaient dynamiques – la flamme d'une chandelle ou d'une lampe bouge, et elle fait bouger les images et les couleurs – alors que notre courant électrique produit une lumière statique et que nous travaillons sur des images statiques. La sensibilité est complètement pervertie par cet écart. Il y a là une grosse difficulté qui parfois prend un tour amusant. Pensons à tout le dossier de la Chapelle Sixtine restaurée il y a quelques années avec l'idée un peu prétentieuse de retrouver les couches de couleur posées par Michel-Ange et par ses élèves, donc un grand effort technique et médiatique pour retrouver ces couleurs, et puis quand on a eu fini, on a tout éclairé à la lumière électrique : donc ce qu'on gagnait d'un côté, naturellement on le trahissait complètement de l'autre. Maintenant, on ne pouvait pas faire autrement bien sûr mais cela souligne, presque d'un point de vue épistémologique, les difficultés que rencontre l'historien.

Outre les difficultés que je viens d'évoquer, accéder à l'image en couleurs reste un luxe aujourd'hui. Pendant des générations, historiens, historiens de l'art et archéologues ont travaillé sur des images en noir et blanc, et leurs modes de pensée sont restés un peu en noir et blanc malgré tous les progrès de la technique. Je connais encore des collègues, des familles même d'historiens de la peinture, qui préfèrent une documentation en noir et blanc pour cerner le style d'un peintre parce que la couleur triche, trompe, n'est pas reproductible. Il y a une stylistique de la couleur, qui est évidente, chez tous les peintres. Donc des difficultés qui sont documentaires mais aussi des difficultés qui sont méthodologiques. Quant on travaille sur des objets en couleur, des images en couleur, pour le Moyen Âge comme pour les autres époques, tous les problèmes se posent à la fois. Des problèmes matériels, chimiques – chimie des pigments et des colorants –, techniques, et puis de l'autre côté des problèmes

personnage habillé en bleu. On se demande pourquoi ce personnage est habillé en bleu ; si on est honnête on va trouver une vingtaine d'explications possibles, depuis la technique ou le matériel jusqu'à l'hyper-symbolique. C'est vrai aussi des tableaux du XVII^e ou du XIX^e siècle. Or dans nos travaux, moi comme les autres, nous avons toujours tendance parmi cette vingtaine d'explications possibles à sélectionner une explication, celle qui nous arrange par rapport à ce qu'on veut démontrer, et puis à laisser de côté les dix-neuf autres qui nous dérangent quelque peu. Tout le monde fait cela, mais c'est une mauvaise façon de travailler. Cela ne concerne pas seulement les historiens des images, mais aussi les historiens des textes. Quand nous cherchons à comprendre pourquoi tel chroniqueur nous raconte que tel roi est entré tel jour dans telle ville avec un vêtement rouge, cela ne veut pas dire qu'il avait vraiment un vêtement rouge ce jour-là, cela ne veut pas dire non plus qu'il ne l'avait pas ; les problèmes ne se posent pas ainsi. Mais nous avons toujours tendance à tricher un peu avec le document et à retenir ce qui nous arrange par rapport à ce que l'on veut démontrer. Il faudrait essayer, méthodologiquement, de procéder autrement.

Mais l'essentiel n'est pas là : l'essentiel a trait aux difficultés épistémologiques qui font que, pour la couleur d'ailleurs comme pour l'animal – j'ai rencontré sur ces deux terrains les mêmes problèmes –, nous ne pouvons pas projeter dans le passé, sans précaution aucune, nos savoirs actuels parce que ce n'étaient pas les savoirs des sociétés du passé et ce ne seront sans doute pas les savoirs des sociétés qui vont nous suivre. Dans le domaine de la couleur, les écarts peuvent être assez grands, notamment pour les époques qui ont précédé les découvertes de Newton, qui ont précédé la mise en valeur du spectre et le classement spectral des couleurs qui pour nous est le classement scientifique de base des couleurs dans l'ordre de l'arc-en-ciel (violet, bleu, vert, jaune, orangé et rouge). C'est un classement peu connu des sociétés antiques et médiévales.

Quand on est médiéviste, naturellement, il faut partir des classements médiévaux de la couleur pour essayer de comprendre les documents en couleurs, les discours sur la couleur produits au Moyen Âge. Également il faut laisser de côté un certain nombre de vérités qui sont les nôtres aujourd'hui, même des vérités que nous avons depuis l'école maternelle : nous avons appris par exemple qu'il faut mélanger du jaune et du bleu pour faire du vert, cela nous semble la plus grande banalité. Au Moyen Âge, aucun peintre, aucun teinturier, ne mélange du jaune et du bleu pour faire du vert ; personne n'a idée que le vert est à mi-chemin entre le jaune et le bleu. On sait très bien fabriquer la couleur verte, en peinture et en teinture, mais on procède autrement : le vert est pensé assez proche des

la plus froide des couleurs. Les robinets des salles de bain sont là pour nous le rappeler tous les jours. Au Moyen Âge, le bleu est une couleur chaude, et même présentée par certains documents comme la plus chaude de toutes les couleurs. C'est d'ailleurs ce que dit Goethe encore, à la fin du XVIII^e siècle. Un historien de la peinture qui regarderait un tableau du XV^e siècle et qui se dirait : « Je vais étudier la proportion des couleurs chaudes et des couleurs froides dans ce tableau », et qui partirait de l'idée que le bleu est froid comme il l'est pour nous aujourd'hui, se tromperait complètement. Il dirait des âneries.

Il y a là un problème parce que nous sommes aussi, nous, de notre temps ; donc : il n'y a aucune raison de mépriser ou de négliger les savoirs de notre temps mais qu'en faire quand nous les projetons dans le passé ? C'est la même chose avec la zoologie par exemple. Au Moyen Âge, on n'a pas le concept de mammifère qui émerge plus tard. Je connais des ouvrages qui étudient des animaux médiévaux dans tel ou tel domaine et qui classent les animaux comme les classe la zoologie d'aujourd'hui et non pas comme les classent les encyclopédies, les bestiaires ou la zoologie antique ou médiévale. Cela pose des problèmes. Je prends un exemple tout simple. Pour nous, le dauphin, c'est un mammifère marin ; pour la culture médiévale, il est un poisson. On le range au chapitre des poissons. L'historien de la culture médiévale doit étudier le dauphin comme un poisson. S'il ne le fait pas, il ne comprend pas pourquoi dans beaucoup d'images le dauphin porte une couronne. Il porte une couronne parce qu'il est pensé comme un – ou le – roi des poissons. Si on en fait un mammifère, notion qui n'existe pas, on ne comprend plus cette simple information liée à la présence d'une couronne.

Il y a là beaucoup de difficultés : comment marier nos savoirs d'aujourd'hui, qui ne sont pas des vérités mais seulement des étapes dans l'histoire mouvante des savoirs, avec ces savoirs anciens et pour ce qui nous occupe les savoirs médiévaux. Les historiens des sciences sont conscients de ces problèmes, les scientifiques pas toujours. J'avoue qu'à ma grande surprise d'ailleurs, j'ai eu parfois du mal à faire comprendre ces questions que je me posais à des chimistes ou à des physiciens – pas tous, il ne faut pas généraliser : mais certains ont l'idée que le savoir a évolué mais qu'aujourd'hui on est arrivé à des vérités qui sont bien ancrées, qui ne changeront plus, et qu'il faut partir de ces vérités. L'historien, quel qu'il soit, sait très bien que chaque époque, chaque génération est persuadée d'être arrivée à la vérité et ensuite que cela continue naturellement d'évoluer.

Alors, malgré toutes ces difficultés documentaires, méthodologiques, épistémologiques, je crois qu'on peut – en tout cas c'est ce que j'ai essayé de

rebelles d'autant que notre simple perception n'est pas tout à fait la même que celle des hommes et des femmes du Moyen Âge. L'appareil biologique n'a pas changé, mais la perception est en partie biologique et en partie culturelle, et les enjeux culturels ont un peu changé. Je m'en aperçois souvent dans le domaine des contrastes. Là encore, il ne faut pas faire d'erreurs. Deux couleurs juxtaposées, qui pour nous forment un contraste fort, peuvent très bien, au Moyen Âge, faire un contraste plus doux. Par exemple, juxtaposer du rouge et du vert nous paraît violent : c'est une couleur qu'on appelle primaire et sa couleur complémentaire ; ce sont presque des contraires. Au Moyen Âge non ! Rouge et vert dans les classements de la couleur, cela se suit, se touche, et donc juxtaposer du rouge et du vert, ce n'est pas un camaïeu mais un contraste assez doux. C'est pour cela d'ailleurs que c'est un couple de couleurs dominant dans le vêtement européen de l'époque de Charlemagne jusqu'au XIII^e siècle, alors qu'inversement juxtaposer du jaune et du vert, deux couleurs voisines dans le spectre, deux couleurs qui, à nos yeux, forment un contraste très doux, est perçu au Moyen Âge comme le contraste le plus violent qu'on puisse mettre en scène. C'est très agressif et c'est pour cela qu'on habille de jaune et de vert tous ceux qui doivent se faire remarquer par le vêtement : les prostituées, les condamnés, les bouffons, etc. Donc, même dans ce domaine du regard et de la perception, il y a de grandes difficultés.



Au 30 avril 2004, le Comité organisateur du Réseau des Médiévistes belges de Langue française (groupe de contact du F.N.R.S.) est composé de :

- Benoît BEYER DE RYKE (ULB), Assistant.
- Éric BOUSMAR (FUSL), Chargé de cours, Secrétaire.
- Nadine HENRARD (ULg/UCL), Chef de travaux/Chargée de cours.
- Alain MARCHANDISSE (ULg), Chercheur qualifié du F.N.R.S., Président.
- Stéphane MUND (ULB).
- Jean-François NIEUS (UCL), Chargé de recherches du F.N.R.S..
- Baudouin VAN DEN ABEELE (UCL), Chercheur qualifié du F.N.R.S., Vice-Président.
- Céline VANDEUREN-DAVID (UCL), Doctorante.

Programme de la dixième journée d'étude

Vendredi 24 octobre 2003

R É S E A U D E S
M É D I É V I S T E S B E L G E S
D E L A N G U E F R A N Ç A I S E

(groupe de contact du F.N.R.S.)

L'univers des voyages au Moyen Âge

Facultés universitaires Saint-Louis
Salle des examens
43, boulevard du Jardin botanique
1000 – BRUXELLES

Jean MEYERS (Université Paul Valéry – Montpellier 3), L'Evagatorium de Frère Félix Fabri (1483) : de l'errance du voyage à l'errance du récit.

David KUSMAN (ULB), En barils ou par lettre obligatoire ? La circulation des capitaux anglais sur le continent durant la campagne diplomatique et militaire d'Édouard I^{er} Plantagenêt contre Philippe Le Bel (1294-1298).

Céline VANDEUREN-DAVID (UCL), Les voyages professionnels à Dijon (XIV^e-XV^e s.).

Stéphane MUND (ULB), Les récits de voyage occidentaux en Russie au bas Moyen Âge et à la Renaissance : étude typologique d'un type de source fondamental pour la connaissance du monde russe en Occident.

Programme de la onzième journée d'étude

Vendredi 30 avril 2004

R É S E A U D E S M É D I É V I S T E S B E L G E S D E L A N G U E F R A N Ç A I S E

(groupe de contact du F.N.R.S.)

Italiés

À l'occasion du septième centenaire de la
naissance de Pétrarque (1304-1374)

Facultés universitaires Notre-Dame de la Paix
Local L 5
Rue de Bruxelles, 61
5000 – NAMUR

- Monique MAILLARD-LUYPAERT (Grand Séminaire de Tournai/CRHIDI), L'Institut historique belge de Rome, les archives vaticanes et les médiévistes belges.
- Silvia CANDRINA (UCL), Dans les marges de Pétrarque : enquête sur quelques manuscrits annotés de la B.N.F.
- Giovanni PALUMBO (ULg), Sur les traces de la Chanson de Roland en Italie au Moyen Âge.
- Paola MORENO (ULg/FUNDP Namur), Le lignage d'Orange dans le roman chevaleresque italien : l'exemple du Libro del Povero Avveduto.
- Laure FAGNART (Université de Tours, Centre d'Études supérieures de la Renaissance), La copie de la Cène de Léonard de Vinci conservée à l'abbaye de Tongerlo.
- Déborah COLOMBINI (ULg), Ambitions politiques autour de Valentine Visconti.
- Maude VANHAELLEN (ULB/FNRS), Platonisme et Néoplatonisme à la Renaissance : Marsile Ficin et le Parménide de Platon.



Chronique

Activités passées, octobre 2003-avril 2004

7 octobre 2003 (Louvain-la-Neuve, UCL, Institut d'études médiévales) : conférence de Jacques PYCKE (UCL), Sons, couleurs, rites et gestes dans la cathédrale de Tournai d'après le Cérémonial et les Ordinaires du XV^e siècle.

23 octobre 2003 (Liège, ULg) : conférence inaugurale d'Alberto VARVARO (Università di Napoli Federico II) pour le cycle L'automne du Moyen Âge. Les Chroniques de Jean Froissart. Philologie, histoire, iconographie. Chaire Francqui Interuniversitaire au titre étranger. Contact : pmoreno@ulg.ac.be

23 octobre 2003 à 20h15 (Malmedy, Malmedy. Art et Histoire) : conférence d'Anne-Marie STAUFFER, La restauration des tissus précieux du Moyen Âge en Europe.

24 octobre 2003 (Bruxelles, FUSL) : L'univers du voyage, 10^e journée d'étude du RMBLF. Voir programme ici-même, p. 32.

14 novembre 2003 (Liège, ULg) : conférence d'Alberto VARVARO (Naples), cycle L'automne du Moyen Âge (voir 23 oct.)

14-15 novembre 2003 (Louvain-la-Neuve, UCL) : Le discours encyclopédique arabe et latin au Moyen Âge : l'incorporation des savoirs étrangers. Colloque. Contact : vandenabeele@mage.ucl.ac.be

21 novembre 2003 (Namur, Facultés universitaires N.-D. de la Paix) : conférence d'Alberto VARVARO (Naples), cycle L'automne du Moyen Âge (voir 23 oct.).

24 novembre 2003 (Bruxelles, KBR, Centre International de Codicologie) : conférence de Stanislav PETR (Prague), Die Erschließung von Handschriftenbeständen in der Tschechischen Republik (État des travaux sur les collections de manuscrits en République tchèque).

27 novembre 2003 à 20h15 (Malmedy, Malmedy. Art et Histoire) : conférence d'Eef A. OVERGAAUW, Les manuscrits mosans de la Bibliothèque Nationale de Berlin.

4-6 décembre 2003 (Courtrai, KUL) : De rol en de functie van kerkelijke gebouwen t.a.v. wereldlijke overheden in de steden van de Lage Landen tijdens de late Middeleeuwen. Colloque du PAI Stadscultuur in de laatmiddeleeuwse Nederlanden. Contact : marjan.desmet@kulak.ac.be

8 décembre 2003 (Bruxelles, ULB, Institut des Hautes Études de Belgique) : conférence de Régine LE JAN (Paris I-Sorbonne), Amitié et inimitié dans la société du haut Moyen Âge.

9 décembre 2003 (Bruxelles, ULB, École doctorale) : séance de discussion de Régine LE JAN (voir 8 déc.).

10 décembre 2003 (Bruxelles, École Royale Militaire) : Séminaire d'Histoire de l'Art de l'IRPA, n° 4, 25 ans de recherche en Belgique sur les primitifs flamands.

12 décembre 2003 (Gent, UG) : De habitus als concept voor de middeleeuwse stedelijke cultuur. Workshop du PAI Stadscultuur in de laatmiddeleeuwse Nederlanden. Contact : pstabel@let.leidenuniv.nl

16 décembre 2003 (Louvain-la-Neuve, UCL, Institut d'études médiévales) : conférence de Virginie MINET, Car comme un asnes couronnez est uns rois terriens sanz lettre. Auteur engagé, lecteur impliqué à l'époque de Charles VI.

20 janvier 2004 (Gand, UG) : conférence d'Alberto VARVARO (Naples), cycle L'automne du Moyen Âge (voir 23 oct.).

22 janvier 2004 (Gand, UG) : conférence d'Alberto VARVARO (Naples), cycle L'automne du Moyen Âge (voir 23 oct.).

4 février 2004 (Antwerpen, UA) : Laatmiddeleeuwse religieuze denkkaders. Workshop du Vlaamse Werkgroep Mediëvistiek. Contact : jeroen.deploige@rug.ac.be

11 février 2004 (Louvain-la-Neuve, UCL) : conférence d'Alberto VARVARO (Naples), cycle L'automne du Moyen Âge (voir 23 oct.).

18 février 2004 (Liège, ULg) : conférence d'Alberto VARVARO (Naples), cycle L'automne du Moyen Âge (voir 23 oct.).

5 mars 2004 (Louvain-la-Neuve, UCL) : conférence de Jean DHOMBRES (Paris), Gerbert, savant en l'an mil, d'Aurillac en Espagne. Séminaire d'histoire des sciences Pérégrinations scientifiques. Les voyages forment les savants.

17 mars 2004 (Bruxelles, ULB, Institut des Hautes Études de Belgique) : conférence de Michel LAUWERS (Université de Nice), Représentation et gestion de l'espace dans l'Occident médiéval : quelques réflexions sur la spatialisation du sacré.

18 mars 2004 (Bruxelles, ULB, Séminaire d'Histoire du Moyen Âge) : conférence de Michel LAUWERS (Nice), Les chartes de consécration des églises de Provence au XIe siècle. Le cas de Saint-Victor de Marseille.

19-20 mars 2004 (Tournai, Séminaire épiscopal) : De Pise à Trente : la réforme de l'Église en gestation. Regards croisés entre Escaut et Meuse. Colloque. Contact : maillard.monique@tiscali.be

20 mars 2004 (Bruxelles, Académie) : De geneeskunde in Nederlandstalige teksten tot 1600. Symposium organisé par la Koninklijke Academie voor Geneeskunde van België. Contact : herwig.deumens@wvc.vlaanderen

21 mars 2004 (Leuven, KUL) : Individu en collectiviteit. Journée d'étude du Vlaamse Werkgroep Mediëvistiek. Contacts : jan.dumolyn@rug.ac.be

22 mars 2004 (Bruxelles, ULB, Institut des Hautes Études de Belgique) : conférence de Alain DUBREUCQ (Université de Lyon 3-Moulin), Miroirs des princes et renovatio carolingienne.

23 mars 2004 (Bruxelles, ULB, École doctorale) : séance de discussion d'Alain DUBREUCQ (voir 22 mars).

25 mars 2004 (Bruxelles, ULB, Séminaire de l'URHM) : conférence de Christine DUCOURTIEUX (LAMOC [CNRS/Université Paris I Panthéon-Sorbonne], webmestre de Ménestrel et de l'École doctorale d'Histoire [Paris I]), Ménestrel : informatique et histoire médiévale.

30 mars 2004 (UCL, Institut d'études médiévales) : conférence de Nicolas FAUCHERRE (La Rochelle) : Les châteaux du Proche-Orient au temps des Croisades. Nouvelles perspectives.

2 avril 2004 (Louvain-la-Neuve, UCL) : conférence d'Isabelle DRAELANTS, Jérémy LONCKE et Baudouin VAN DEN ABEELE, Albert, le Grand voyageur.

Expositions :

Octobre 2003 – janvier 2004 (Bruxelles, Espace culturel ING, Mont des Arts/Pl. Royale) : Giotto et l'art à Padoue au XIV^e siècle. La chapelle des Scrovegni.

Octobre 2003 – janvier 2004 (Bruxelles, Palais des Beaux-Arts) : Une Renaissance singulière. La cour des Este à Ferrare.

Activités à venir

21 avril 2004, à 20h00 (Bruxelles, ULB, Institut des Hautes Études de Belgique) : conférence de Patrick HENRIET (Université de Paris IV-Sorbonne), Aux confins de la terre, où la doctrine apostolique parvient à peine. Les clercs « français » en Espagne (XI^e-XII^e s.).

22 avril 2004, à 10h00 (Bruxelles, ULB, Séminaire d'histoire du Moyen Âge, Bibliothèque des Sciences humaine, local 8 MED) : conférence de Patrick HENRIET, Présentation et contextualisation du sanctoral d'un lectionnaire de l'office hispanique du XII^e siècle.

23-24 avril 2004 (Louvain-la-Neuve, UCL) : Toutes choses sont faites par écriture. Fonctions et figures d'auteurs à la fin du Moyen Âge. Colloque organisé par le Groupe de recherche sur le moyen français. Contact : grmf@rom.ucl.ac.be

29 avril 2004, à 19h00 (Institut archéologique liégeois, Conseil économique et social de la Région wallonne, Salle Wallonie (ancienne chapelle), 13 C, rue du Vertbois, Liège) : conférence de Julien MAQUET (ULg), Les ordalies ou jugements de Dieu, reflet de la mentalité médiévale.

30 avril 2004, dès 9h15 (Namur, FNDP) : Italies. À l'occasion du septième centenaire de la naissance de Pétrarque (1304-1374), 11^e journée d'étude du RMBLF.

5 mai 2004 (Gand) : Stadsarcheologie. Journée d'étude du Vlaamse Werkgroep Mediëvistiek. Contact : jeroen.deploige@rug.ac.be

6 mai 2004 à 16h00 (Bruxelles, ULB, Séminaire de l'URHM) : conférence de Monique PAULMIER-FOUCART (CNRS), Un outil pour le studium dominicain (c. 1250) : le Speculum maius de Vincent de Beauvais (voir 22 avr.).

7 mai 2004 à 16h30 (Louvain-la-Neuve, UCL) : conférence de Godefroid DE CALLATAÏ, Voyageurs arabes dans l'Occident médiéval : morceaux choisis. Séminaire d'histoire des sciences (voir 5 mars).

10 mai 2004, à 9h15 (Louvain-la-Neuve, UCL, Collège Érasme, Salle du Conseil) : Autorités et développement économique dans les sociétés occidentales. Colloque. Contact : yante@mage.ucl.ac.be

10-11 mai 2004, dès 9h00 (Liège, ULg, Salle M. Delcourt) : L'Automne du Moyen Âge. Textes, iconographie, philologie. Journées pour Alberto Varvaro. Symposium international de clôture de la Chaire Francqui à titre étranger 2003-2004. Contact : pmoreno@ulg.ac.be

13 mai 2004 (Bruxelles, ULB, Séminaire de l'URHM) : conférence de Chloé DELIGNE (ULB) et David KUSMAN (ULB), Des bouchers fortunés dans la ville. Réseaux sociaux et emprises spatiales. Le cas de Bruxelles au Moyen Âge (voir 22 avr.).

14-15 mai 2004 (Bruxelles, UCL en Woluwé) : L'histoire de la pharmacie galénique. L'art de préparer les médicaments, de Galien à nos jours. Colloque du Centre d'histoire de la pharmacie et du médicament. Contact : nicole.marcelle@wanadoo.be

15 mai 2004, à 10h00 (Bruxelles, A.G.R.) : Les notables des campagnes (du bas Moyen Âge à 1914). Normes. Savoirs. Pouvoirs. Conférences du groupe de contact FNRS « Histoire des campagnes ». Contact : yante@mage.ucl.ac.be

19 mai 2004 à 14h00 (Bruxelles, KBR, Centre International de Codicologie) : conférence de Paul BERTRAND (Orléans, CNRS) et Baudouin VAN DEN ABEELE

(UCL) : Des archives aux bibliothèques. Le dossier manuscrit du Macrologus encyclopédique de Saint-Laurent de Liège (ca 1470).

26-29 mai 2004 (Leuven, KUL) : La science en traduction / Science translated. Latin and vernacular translations of scientific treatises in medieval Europe. Colloque international organisé par le projet « Translating biological treatises in the Middle Ages ». Contact : an.smets@arts.kuleuven.ac.be

17-20 juin 2004 (Tournai, Maison de la Culture): Villes et campagnes en Neustrie (IV^e-X^e s.). XXV^e Journées internationales de l'Association française d'Archéologie mérovingienne. Colloque. Contact : verslype@arke.ucl.ac.be

19 novembre 2004 (Bruxelles, IRPA) : Le mécénat. 12^e journée d'étude du RMBLF.

2-4 décembre 2004 (Bruxelles, ULB) : Groupes sociaux et territoires urbains du Moyen Âge au XVI^e siècle. Colloque sous l'égide du PAI Urban Society in the Low Countries. Contact: cdeligne@ulb.ac.be

29 avril 2005 (Louvain-la-Neuve, UCL) : Méthodologies comparées II. 13^e journée d'étude du RMBLF.

Novembre 2005 (Liège, ULg) : Histoire du livre. 14^e journée d'étude du RMBLF.

Février 2006 (Université de Lille 3–Charles-de-Gaulle, ULg, FUSL) : Femmes de pouvoir, femmes politiques durant les derniers siècles du Moyen Âge et au cours de la première Renaissance. Colloque. Contact : Alain.Marchandise@ulg.ac.be ; Bousmar@fusl.ac.be

Expositions :

1^{er} avril 2004 – 30 avril 2004 (Villers-la-Ville, abbaye) : Moyen Âge. L'Enfance de l'Europe. Informations : www.villers.be

12 février 2005 – 1^{er} mai 2005 (Liège, Province, Service culturel) : Gratia Dei. Les chemins du Moyen Âge. Contact : Isabelle.Neuray@prov-liege.be

Coordination B. V. d. A. (avec la coll. d'A.M.)

Les lecteurs sont encouragés à nous faire part de leurs annonces d'événements scientifiques (colloques, congrès, symposiums, conférences, expositions, ateliers, concerts...) relatifs à la période médiévale et ayant lieu en Belgique dans un avenir proche. Nous ne pouvons en effet y faire écho dans nos chroniques qu'à partir du moment où l'on nous en informe.



À PROPOS DE L'ANNUAIRE DES MÉDIÉVISTES

Nombreux sont les collègues et maîtres qui ont déjà complété et retourné le questionnaire inséré dans le fascicule 1 du Bulletin, en vue de l'élaboration de l'Annuaire des médiévistes belges francophones. Nous attirons votre attention sur le fait que cet instrument de travail, le premier du genre, reprendra tous les chercheurs actifs en Belgique francophone ou issus de celle-ci, sans se limiter aux membres cotisants du RMBLF. Il est donc indispensable que chacun retourne ce questionnaire, que nous avons encore reproduit ci-dessous. Nous vous en remercions sincèrement.

Questionnaire
destiné à l'établissement de l'annuaire
des médiévistes belges de langue française

[À photocopier ou à découper]

Note : le questionnaire complété doit être adressé au Secrétaire, M. É. BOUSMAR, Facultés universitaires Saint-Louis, boulevard du Jardin botanique, 43, 1000 BRUXELLES.

Nom : ...

Prénom : ...

Titre (prof., dr., lic., abbé,...) : ...

Discipline (biffer les mentions inutiles – Il s'agit bien de la discipline de base et nom du domaine de recherche, fût-il interdisciplinaire. On s'en tiendra donc aux désignations académiques traditionnelles. On ne mentionnera plusieurs disciplines qu'en cas de double ou triple formation (par exemple histoire et archéologie, ou philosophie et théologie) : archéologie – histoire – histoire de l'art – langues et littératures (préciser :) – orientalisme (préciser :) – philosophie – théologie – musicologie – droit – autre : ...

Recherches

Thème de recherche (mots-clés, cadre géographique, et siècles – Par exemple « abbayes-diplomatique-IX^e-XIII^e s. » ou « villes-métiers-XV^e s. ». Plusieurs thèmes peuvent être mentionnés le cas échéant) : ...

Pour les doctorants, titre de la thèse en cours : ...

Publications principales (max. 3) :...

Adresse professionnelle

Institution : ...

Service (unité, département, centre...) : ...

Rue, n° : ...

Code postal, localité : ...

Tél. : ...

E-Mail : ...

Fax : ...

Adresse privée

Rue, n° : ...

Code postal, localité : ...

Tél. : ...

E-Mail : ...

Fax : ...

Souhaitez-vous la publication de votre adresse privée :

oui – oui sauf tél. et fax – non (biffer).

Autres fonctions scientifiques

membre d'une académie, d'une commission royale (par exemple, la. C.r. d'Histoire, C.r. des Monuments, Sites et Fouilles, C.r. de Toponymie et de Dialectologie, C.r. des Anciennes Lois et Ordonnances, etc.), ou d'un autre organe scientifique officiel (par exemple le Comité national des Sciences historiques, le Comité national d'histoire, de logique et de philosophie des sciences, ou les différentes commissions du Comité international des Sciences historiques (Commission internationale de Diplomatie, Commission internationale d'Histoire urbaine, etc. (préciser) : ...

responsabilités au sein de sociétés savantes (préciser) : ...

responsabilités au sein de la direction d'une revue : ...

Table des Matières

CULTIVER LA MÉMOIRE AU MOYEN ÂGE _____	3
DE L'HÉRALDIQUE À LA SYMBOLIQUE. UN PARCOURS MÉTHODOLOGIQUE DANS LES SOURCES MÉDIÉVALES. Conférence de M. PASTOUREAU _____	13
PROGRAMME DE LA DIXIÈME JOURNÉE D'ÉTUDE _____	31
PROGRAMME DE LA ONZIÈME JOURNÉE D'ÉTUDE _____	32
CHRONIQUE _____	33

Le Réseau des Médiévistes belges de Langue française est un groupe de contact du F.N.R.S.

Éditeur responsable :
Alain MARCHANDISSE, Université de Liège, Dépt des Sciences Historiques, Quai Roosevelt 1 b, B-4000 – LIÈGE.

Secrétariat :
Éric BOUSMAR, Facultés Universitaires Saint-Louis, Boulevard du Jardin Botanique, 43, B-1000 – BRUXELLES – courrier électronique : bousmar@fusl.ac.be

ATTENTION :

Le Bulletin ne sera désormais plus envoyé qu'aux médiévistes qui nous auront fait parvenir la cotisation annuelle qui est toujours actuellement de € 5,00 (numéro de compte : 000-0239579-86).